

Immobilier en litige ??????

Par Saadia_old, le 05/09/2007 à 15:58

Bonjour,

J'ai acheté avec mon ami (pas de PACS, aucun contrat) il y a 5 ans une maison à 131 000 Euros à crédit 50/50 donc la banque peux se retourner contre l'un ou l'autre. Aujourd'hui nous nous séparons et depuis 2 mois je paye toutes seule sachant que l'on a 1 enfant ensemble et que la mensualité du crédit est énorme. Je veux lui racheter sa part car il reste actuellement 112000 + 3 % car je change de banque (mon banquier ne voulant rien savoir).

Il me laisse la maison mais il veux une compensation finançière (25 000 Euros + le crédit total à ma charge (112000 + 3 %)).

*En fait je voulais savoir comment ce calcule la part reélle à lui céder (sachant qu'il y a un crédit en cours et que la maison est estimé a 240 000 Euros) en passant chez le notaire ?

* Et cela est-il possible de lui faire une reconnaissance de dette (25 000 Euros) sur le fait de lui rembourser une certaine somme mensuellement ?